

ORDONNANCE COLLECTIVE

INITIER UN BILAN SANGUIN À LA SUITE DU REPÉRAGE DE SYMPTÔMES ET SIGNES SUGGESTIFS D'UN TROUBLE NEUROCOGNITIF LÉGER OU MAJEUR

Établissement : GMF Lavaltrie

Numéro de l'ordonnance collective : # 1

Date d'entrée en vigueur Octobre 2023

Période de validité : 3 ans (Octobre 2026)

SITUATION CLINIQUE

Personne âgée de 60 ans et plus chez qui un trouble neurocognitif (TNC) léger ou majeur est soupçonné et dont les symptômes et signes ont été objectivés après :

- Une appréciation de l'état cognitif à l'aide d'outils de repérage validés; ou
- Une évaluation clinique.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Activités réservées de l'infirmier(ère) :

1. Évaluer la condition physique et mentale de la personne symptomatique;
2. Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance;
3. Effectuer des examens et des tests diagnostiques invasifs, selon une ordonnance;
4. Effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexes;
5. Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitoring et les ajustements thérapeutiques infirmiers.

PROFESSIONNELS AUTORISÉS

Les infirmier(ère)s du GMF Lavaltrie qui possèdent la formation pertinente, les connaissances et les compétences nécessaires à l'application du protocole n° 628013.

INDICATIONS

Aucune indication additionnelle

CONTRE-INDICATIONS

Mêmes contre-indications que celles spécifiées pour l'application du protocole médical national (n° 628013) soit :

- Si, à la suite de la première évaluation, les résultats démontrent que les fonctions cognitives ne sont pas compromises.
- Présence dans le dossier médical des résultats de toutes les analyses de laboratoire visées réalisées au cours des six derniers mois : calcium, créatinine, électrolytes, Formule sanguine complète (FSC), glucose à jeun ou

hémoglobine glyquée (HbA1c), thyroïdostimuline (TSH). Vitamine B₁₂, albumine, alanine aminotransférase (ALT), syphilis et virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

PROTOCOLE MÉDICAL

Se référer au protocole médical national n° 628013 de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux publié sur le site Web au moment de l'application de cette ordonnance.

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Diriger la personne vers le médecin traitant :

Lorsque les symptômes et signes suggestifs d'un TNC (léger ou majeur) ont été objectivés par des outils de repérage et que les résultats sous-entendent une dysfonction cognitive, indépendamment des résultats du bilan sanguin (qu'ils soient normaux ou anormaux).

Diriger la personne vers une consultation en urgence :

En présence d'un délirium ou d'un état confusionnel aigu.

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT

Non applicable

OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES

INESSS. 2020. *Protocole médical national : Initier un bilan sanguin à la suite du repérage de symptômes et signes suggestifs d'un trouble neurocognitif léger ou majeur*
https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Ordonnances_collectives/Troubles_neurocognitifs/Bilan_sanguin/INESSS_PMN_Initiation_bilan_sanguin_TNC_Ved_Final.pdf

INESSS. 2020. *Ordonnance collective : Initier un bilan sanguin à la suite du repérage de symptômes et signes suggestifs d'un trouble neurocognitif léger ou majeur*
https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Ordonnances_collectives/Troubles_neurocognitifs/Bilan_sanguin/INESSS_Modele_OC_Initiation_bilan_sanguin_TNC.pdf

INESSS. 2020. *Rapport de soutien au protocole médical national et au modèle d'ordonnance collective : Initier un bilan sanguin à la suite du repérage de symptômes et signes suggestifs d'un trouble neurocognitif léger ou majeur*
https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Ordonnances_collectives/Troubles_neurocognitifs/Bilan_sanguin/INESSS_Rapport_Initiation-Bilan_sanguin_PMN-OC-TNC.pdf

IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Non applicable

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Le médecin ou IPSL de garde au sans rendez-vous Lavaltrie.

PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR

1. ÉLABORATION DE LA VERSION ACTUELLE

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) : ce protocole s'appuie sur les données scientifiques et les recommandations de bonne pratique les plus récentes, bonifiées à l'aide de l'information contextuelle et du savoir expérientiel de cliniciens et d'experts québécois. Pour les détails sur le processus d'élaboration de ce protocole médical national et pour consulter les références, voir le rapport en soutien aux travaux

(https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Ordonnances_collectives/Troubles_neurocognitifs/Bilan_sanguin/INESSS_Rapport_Initiation-Bilan_sanguin_PMN-OC-TNC.pdf)

2. VALIDATION DE LA VERSION ACTUELLE

- Rosaria Tanferna, Médecin
- Nancy Delarosbil, ASI première ligne GMF
- Annie Métivier, médecin de famille Lavaltrie
- Justine Tremblay, conseillère cadre en soins infirmiers

3. APPROBATION DE LA VERSION ACTUELLE

MÉDECINS SIGNATAIRES (HORS ÉTABLISSEMENT)

Nom et prénom	Numéro de permis	Signature	Téléphone	Télocopieur
Laporte-Proulx Janie	12350			
FRATINON, Michèle	05456			
Gendreau, Fanny	00972			
DAVID HENRI	03-157			
TIBURON	11-3187			
Mélanie Jobin Cothier	17338			
Cindy HURENS	109305			
GEOFF BEARDS	188049			
Annie Métivier	199130			
LEWIS CHRISTOPHER	15772			
LESSARD CAROLINE	19277			
JALBERT MARC	12376			
MARIE-CLAUDE SÉNÉCHAL	100075			
ENRIQUE BARLEW	110591			
MARIO MARTINEAU	179030			

RÉVISION

1. Date d'entrée en vigueur : Octobre 2023

Date de la dernière révision (si applicable) :

Date prévue de la prochaine révision : Octobre 2023

Signature du médecin répondant (si applicable) :

Signature :

Date :